

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 5

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Manœuvres d'automne. — La revision militaire. — Continuation des essais d'uniformes et d'équipements. — Rapport de gestion du Département militaire pour 1904 : recrutement ; examen d'aptitude physique ; effectifs de l'armée ; manœuvres ; tir.

La presse quotidienne a répandu le bruit que les manœuvres du prochain automne se dérouleraient dans le jura balois et le canton de Soleure. Il est possible qu'elles empruntent partiellement le territoire de ce dernier canton, mais il est plus probable qu'elles auront lieu surtout sur celui de Berne. La carte des manœuvres est limitée par les lignes Aarbourg-Moutier au nord, Moutier-Schwarzenburg, à l'ouest ; Schwarzenburg-Schanznau, au sud ; Schanznau-Aarbourg, à l'est. Elle embrasse donc essentiellement la vallée de l'Emme et celle de l'Aar soit en amont de Berne jusqu'à Wichtrach, soit en amont et en aval de Soleure, de Büren à Aarbourg. La variété ne fait donc pas défaut pour le choix du terrain.

De même qu'il y a quelques années pour le IV^e corps d'armée, mais dans de meilleures conditions, le II^e corps ayant des lieux de rassemblement beaucoup moins disséminés, il est question de supprimer le cours préparatoire de l'infanterie dans des cantonnements arrêtés à l'avance. Les étapes de concentration commenceront dès le jour de la mobilisation, les exercices d'unités se combinant avec les marches. Il y aura chaque jour changement de cantonnements.

* * *

Quand la présente livraison de la *Revue militaire suisse* sortira de presse, l'examen du dossier de la revision militaire par la grande commission consultative du Département fédéral aura commencé. Cette commission a été convoquée pour le 14 mai, à Langnau ; elle sera présidée par M. le conseiller fédéral Muller et aura probablement pour plusieurs jours de séances. Y participent les commandants de corps d'armée et de division, les chefs d'arme et de service, les instructeurs en chef, les commandants des fortifications du Gothard et de St-Maurice, les chefs de l'artillerie de ces deux places. Cette commission se livrera à un premier dépouillement du dossier et jettera sans doute les bases du projet que rédigera le Département mili-

taire fédéral pour être soumis aux Chambres. On peut du reste considérer que quelque diligence qu'on y mette, celles-ci ne pourront guère être nanties avant le printemps 1906. Il vaut mieux ne pas faire chevaucher la discussion d'une loi de cette importance sur deux législatures. Son étude appartiendra toute entière à l'assemblée qui sortira des élections du mois d'octobre prochain.

* * *

La commission de l'habillement et de l'équipement s'est réunie les 18 et 19 avril sous la présidence du colonel Hungerbühler, ancien chef de l'arme de l'infanterie, pour arrêter les modèles avec lesquels doivent être poursuivis les essais commencés en 1904.

Pour *l'habit*, elle a adopté trois types d'uniformes, différant complètement de ceux essayés l'an dernier. Le premier type s'en rapprochera toutefois par la coupe, — vareuse à un rang de boutons, avec poches, pantalon rétréci dans le bas; — mais une partie des vareuses seules sera à col rabattu, l'autre conservera le col droit. En outre, on prendra soin de donner au tout un aspect plus élégant. Aucun des deux gris, gris vert et gris bleu, n'ayant fait ses preuves, la commission a décidé d'essayer le gris clair. Pour le second type, on s'est conformé au postulat présenté en décembre au Conseil national par le colonel-divisionnaire Secretan — tunique actuelle bleu foncé, mais à un rang de boutons, et ancien pantalon gris bleu.

Le troisième type comporte une vareuse bleu foncé, également à un rang de boutons, avec col droit ou col rabattu, et pantalon gris de fer.

Avec les modèles 1 et 3, on portera le manteau tente du Dr Koller, en gris clair ou gris de fer. L'on poursuivra également les essais avec les gilets de chasse et les pantalons dits de quartier.

Quant à la *coiffure*, la commission a décidé l'introduction, à titre d'essai d'un képi — dans le genre du képi actuel, mais plus léger et muni d'une visière plus grande, — puis d'un casque en étoffe rappelant le modèle de l'an dernier, mais d'une forme plus élégante et pourvu d'une chenille. Képis et casques seront confectionnés en gris clair et en gris de fer, de façon à pouvoir être portés avec les types d'uniformes 1 et 3. Avec le type 2 on portera un képi noir.

La commission a résolu de continuer les essais de 1904 avec les deux modèles de *havre-sacs*; elle a exclu le sac touriste.

Au point de vue de la visibilité de l'uniforme, les expériences peuvent être considérées comme concluantes: déjà à distance relativement faible l'uniforme bleu foncé ne se distingue pas de l'uniforme gris de fer; mais tous deux sont visibles longtemps encore après que l'uniforme gris clair a totalement disparu aux regards. Sous ce rapport, c'est donc à l'uniforme gris clair qu'il convient de donner la préférence.

* * *

Voilà quelques semaines déjà que le rapport du Département militaire sur sa gestion en 1904 a été rendu public. Nous en détachons et résumons les principales indications.

Recrutement. Le contingent des jeunes gens appelés au recrutement s'est élevé à 32,424 hommes, dont 26,304 de 1885 et 6120 des années antérieures. 16,921, soit le 52.2 % ont été reconnus aptes au service, savoir 14 101 jeunes gens de 1885 (53.6 %) et 2820 des années précédentes (46.1 %). En 1903, le contingent s'était élevé à 33 038 jeunes gens dont 26 564 de 1884. 15 969 (48.3 %) avaient été recrutés.

Des non recrutés en 1884, 4177 (12.8 %) ont été ajournés, 11 326 (35 %) reconnus impropres au service.

La répartition par armes des 16 921 recrutés a été la suivante (les chiffres entre parenthèse sont ceux de 1903) : infanterie 11 598 (11688), cavalerie 581 (590), batteries attelées, canonniers 543 (437), conducteurs 1291 (580), artillerie de montagne 98 (80), artillerie de position 237 (218), train et maréchaux-ferrants 694 (573), sapeurs 388 (394), pontonniers 123 (96), pionniers 98 (88), aérostiers 0 (73), troupes de forteresse : artillerie 424 (339), sapeurs 21 (61), troupes sanitaires 621 (575), troupes d'administration 169 (150), vélocipédistes 35 (27).

Des jeunes gens recrutés en 1903 (15 664), le 95 % (15 495) ont été exercés.

Examinant les opérations du recrutement, le rapport exprime le regret que l'on ne se conforme pas encore suffisamment partout au § 6 de l'ordonnance du 1^{er} mai 1903 demandant que l'on empêche les jeunes gens de prendre de l'alcool la veille et le matin du jour du recrutement.

On sait, qu'à titre d'essai, il a été procédé, lors du recrutement, à un examen des aptitudes physiques des jeunes gens. Cet examen est limité à trois exercices, saut, course et lever d'un poids. Il n'y a été procédé que dans cinq lieux de recrutement dans chaque arrondissement, en tenant la balance égale entre la ville et la campagne, entre les circonstances industrielles et agricoles. Bien que ces premiers essais tentés sur une petite échelle n'aient pas encore donné de direction bien sûre, il est permis de constater le mal fondé des craintes émises sur le temps que prendraient les opérations du recrutement, gêné pour les examens pédagogiques, atteintes à la discipline, etc. Le Département militaire a été encouragé au contraire à continuer les essais, et a résolu de les étendre, en 1905, à tout le contingent.

La statistique des essais de 1904 a été établie en distinguant des jeunes gens non préparés, ceux qui s'étaient préparés plus ou moins à l'examen physique, soit en suivant régulièrement les cours d'une société de gymnastique ou d'une société sportive soit en s'inscrivant au cours militaire préparatoire.

Voici le tableau des jeunes gens ayant subi l'examen :

| | Hommes. | | Gymnastes. | | Elèves des cours préparatoires. |
|--------------------------|---------|------|-------------|--|---------------------------------|
| I ^{re} division | 280 | dont | 13 = 4,6 ‰ | | 15 = 5,4 ‰ |
| II ^e » | 338 | » | 29 = 8,6 » | | 19 = 5,6 » |
| III ^e » | 291 | » | 15 = 5,2 » | | 26 = 8,9 » |
| IV ^e » | 300 | » | 16 = 5,3 » | | 33 = 11,0 » |
| V ^e » | 273 | » | 48 = 17,6 » | | 75 = 27,4 » |
| VI ^e » | 262 | » | 26 = 9,8 » | | 71 = 27,1 » |
| VII ^e » | 291 | » | 25 = 8,6 » | | 29 = 10,0 » |
| VIII ^e » | 190 | » | 13 = 7,4 » | | 13 = 16,8 » |
| | 2225 | | 185 = 8,3 ‰ | | 281 = 12,6 ‰ |

Aptitude moyenne :

| | Total des examinés (Gymnastes compris). | Gymnastes | Elèves des cours préparat ^{es} |
|-----------------------------|---|------------|---|
| Saut | 2,78 m. | 3,2 m. | 2,83 m. |
| Lever (17 kg. à g. et à d.) | 5,86 fois | 7,76 fois | 6,12 fois |
| Course (80 m.) | 13,64 sec. | 12,75 sec. | 13,5 sec. |

L'instruction militaire préparatoire complète a été donnée à 5516 jeunes gens. Il y a eu une diminution de 1158 sur 1903. Cette diminution provient sans doute de l'état d'incertitude dans lequel on se trouve par suite de la discussion des projets militaires. Il est probable que les examens de capacité physique favoriseront la fréquentation des cours. Il semble du reste que le caractère de ceux-ci tende à se préciser. On travaille surtout au développement corporel des élèves en restreignant de plus en plus l'instruction militaire proprement dite à l'enseignement du tir. Les recrues qui arrivent à l'école militaire, dit très justement le rapport, ne doivent pas être des soldats à demi-instruits, mais des jeunes gens agiles, vigoureux, courageux, pour lesquels le sac et le fusil ne sont pas trop lourds, et qui n'ont plus à apprendre à faire de longues ou de rapides marches, à franchir des obstacles lestement, sûrement et sans hésitation.

Effectifs. Les effectifs des contrôles au 15 janvier 1905 sont les suivants:

| | Elite. | Landw. | Landw. I. | Landw. II. | Total. |
|----------------------------------|--------------------|--------|-----------|------------|--------|
| | (12 ou 14 classes) | | | | |
| Etat-major de l'armée | 112 | — | — | — | 112 |
| I ^{er} corps Etat-major | 505 | 3 | 44 | — | — |
| I ^{re} division | 15855 | — | — | — | — |
| II ^e » | 15454 | — | — | — | — |
| Troupes non endivisionnées | 3426 | 502 | 8976 | — | — |
| Total | 13240 | 505 | 9020 | — | 44765 |

| | | | | | |
|-----------------------------------|--------|-------|-------|-------|--------|
| II ^e corps Etat-major | 475 | 2 | 48 | — | — |
| III ^e division | 15915 | — | — | — | — |
| Ve » | 15470 | — | — | — | — |
| Troupes non endivisionnées | 3557 | 447 | 9094 | — | — |
| Total | 35417 | 449 | 9142 | — | 45008 |
| III ^e corps Etat-major | 486 | 2 | 49 | — | — |
| VI ^e division | 14945 | — | — | — | — |
| VII ^e » | 15257 | — | — | — | — |
| Troupes non endivisionnées | 3412 | 512 | 8111 | — | — |
| Total | 34100 | 514 | 8160 | — | 42774 |
| IV corps Etat-major | 476 | 1 | 55 | — | — |
| IV ^e division | 14157 | — | — | — | — |
| VIII ^e » | 13079 | — | — | — | — |
| Troupes non endivisionnées | 3384 | 525 | 10859 | — | — |
| Total | 31096 | 526 | 10914 | — | 42536 |
| Garnisons Etat-major | 72 | — | 22 | 15 | — |
| Gothard | 3923 | 1987 | 4959 | 2793 | — |
| St-Maurice | 2372 | 507 | 2484 | 1508 | — |
| Total | 6367 | 2494 | 7465 | 4316 | 20642 |
| Troupes disponibles, Et.-maj. | 45 | 26 | — | 88 | — |
| Unités | 3023 | 14563 | — | 22032 | — |
| Total | 3068 | 14589 | — | 22140 | 39797 |
| Total général | 145400 | 19077 | 44701 | 26456 | 235634 |

L'effectif des hommes astreints au service dans le landsturm s'élevait au 1^{er} janvier 1905 à 45 017 hommes dans le landsturm armé et à 252 136, dans le landsturm non armé. Total 297 153.

S'il suffisait d'être un homme pour être un soldat ce serait magnifique.

Manœuvres. Le Rapport a examiné successivement les exercices par régiment du IV^e corps d'armée, les manœuvres du III^e corps d'armée, les manœuvres du Lukmanier.

Les critiques sont les suivantes :

Dans les manœuvres faites dans les régions du Cenere, du Gothard et du Napf, les transports des vivres et des bagages se sont heurtés à certaines difficultés. Il est de toute nécessité pour remédier à ces inconvénients de se procurer, dans un certain nombre de bataillons, un équipement de corps spécial pour la montagne.

La troupe doit encore faire des progrès dans le tir. Quant à ses autres qualités, on ne peut les considérer comme suffisantes que lorsqu'elle est conduite avec énergie et compétence.

On remarque encore fréquemment que la pratique du service fait défaut aux sous-officiers et aux officiers dans la marche générale du service et notamment dans l'organisation et l'exécution des manœuvres.

Un progrès n'est cependant possible dans ces domaines qu'en prolongeant l'instruction des recrues et des chefs et en instituant des cours de répétition annuels.

A propos des manœuvres du III^e corps :

Il y a des progrès à constater dans l'*infanterie*, surtout en ce qui concerne la discipline de marche et la rapidité de l'allure, puis aussi la conduite du feu, bien que les sous-officiers ni coopèrent encore qu'insuffisamment. On a remarqué en revanche fréquemment, dans les exercices de combat, de l'incertitude dans l'intimation et la transmission des ordres, dans l'observation de la direction lors du premier déploiement, dans l'utilisation du terrain dans les mouvements et dans la position de combat comme aussi pour les échelons d'arrière, dans la conservation du contact entre les unités déployées, dans la conduite à tenir lorsque la situation se modifie, dans l'ordre à rétablir après le passage d'obstacles et dans le service des patrouilles. D'une façon plus générale, on a spécialement remarqué : dans la défensive, la difficulté des troupes de se mouvoir dans les positions d'attente et l'insuffisance du service de sûreté et des travaux de fortifications, ainsi que l'entassement des réserves ; dans l'offensive, l'insuffisance du service d'exploration, l'attitude passive des avant-gardes, la rupture inutile des formations et le manque de cohésion dans l'engagement du gros ; dans la retraite, la tendance erronée d'emmener les troupes rapidement hors de la zone du feu.

Dans toutes les unités d'infanterie, il a régné un esprit excellent et une bonne discipline.

La *cavalerie* du III^e corps d'armée a fait l'impression d'être animée du véritable esprit du cavalier ; non seulement les officiers, mais la troupe elle-même, ont monté avec chic et fait preuve de décision, d'esprit d'entreprise et de persévérance. On a été très satisfait de l'aptitude tactique et du service d'exploration de la cavalerie. Si, pendant les manœuvres de 1904, elle a eu peu d'occasions de se faire remarquer par ses attaques comme cavalerie de combat, cela provient de la configuration du terrain, peu favorable à des manœuvres de ce genre.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'artillerie qui se trouve dans des conditions anormales et transitoires. Les troupes du génie ont fait une excellente impression dit le rapport. Le service sanitaire et le service vétérinaire ont bien fonctionné. Les autres services auxiliaires ne donnent lieu à aucune observation.

Sur les manœuvres du Lukmanier :

Ces manœuvres ont permis de faire sur bien des points des expériences

précieuses. Elles ont fait connaître la valeur et l'emploi des différentes armes qui y ont pris part, ainsi que les conditions nécessaires pour qu'elles puissent agir de concert. Elles ont fait en outre voir que d'autres manœuvres de ce genre sont nécessaires pour que les chefs de troupes acquièrent la pratique et l'habileté que demande la guerre en montagne.

On a constaté de nouveau combien l'équipement des hommes et l'équipement de corps de nos bataillons d'infanterie sont impropres et insuffisants pour la haute montagne.

Le train de ligne des 47^e, 87^e et 89^e bataillons a été organisé et instruit comme convoi de montagne. La troupe et les chevaux se sont bien comportés dans leur nouvel emploi et ces convois de montagne ont rendu de précieux services, malgré leur faible effectif en bêtes de somme.

Peut-être eut-il été utile d'ajouter que ces services ont pu être rendus parce que la période des exercices était de courte durée, cinq jours. Pour une période prolongée, l'organisation improvisée expérimentée au Luckmanier n'aurait pas tardé à trahir son insuffisance.

Tir. 3656 sociétés de tir, en augmentation de 42 sur 1903, ont envoyé des rapports de tir pour obtenir le subside fédéral. L'effectif total de leurs membres est de 218 815 (217 228 en 1903). Ont eu droit au subside: 142 704 sociétaires pour les exercices obligatoires au fusil, 71 758 pour les exercices facultatifs, 786 pour le tir au revolver, 49 sociétés comptant 2606 membres pour les tirs de combat. Le total du subside fédéral s'est élevé à 329 221 fr. (315 922 en 1903).

La statistique des cartouches à balles brûlées est la suivante (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1903):

Service militaire: cart. 7,5 mm. 5 626 284 (5 857 289); cart. 10,4 mm. 167 (51). Revolver: 7,5 mm. 63 700 (89 085); 10,4 mm. 60 (263). Pistolet: 7,65 mm. 70 114 (33 078).

Sociétés de tir: 7,5 mm. 18 942 000 (17 215 500); 10,4 3 163 000 (586 000). Revolver: 7,5 mm. 517 740 (749 700); 10,4 mm. 51 760 (57 300). Pistolet 7,65 millimètres 954 960 (523 920). Autres livraisons: 7,5 mm. 182 740 (174 720); 10,4 mm. 2 961 250 (191 140); cadets, 138 060 (158 240). Revolver 7,5 mm. 961 840 (624 280); 10,4 mm. 7440 (15 320); pistolet 7,65 mm. 24 384 (9840).

Total: 7,5 mm. 24 751 024 (23 247 509); 10,4 mm. 6 124 417 (777 191). Revolver 7,5 mm. 1 543 280 (1 463 065); 10,4 mm. 59 260 (72 883); pistolet 7,65 millimètres 1 049 458 (566 838).

L'énorme augmentation de vente de cartouches de fusil 10,4 mm. provient de la livraison à bas prix des stoks de Vetterli et de leurs munitions. La plupart de ces armes vendues ont été placées dans le commerce de détail en Suisse ainsi que dans les Etats limitrophes. Un fort approvisionnement a été acheté vers la fin de 1904 par une maison suisse d'exportation à destination des pays d'outre-mer.

Quant à la statistique des tirs au revolver et au pistolet (sociétés), elle accuse le recul du premier et une avance très sensible du second.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

L'Etat militaire pour 1905. — Changements dans les règlements. — Mutations.
— Les manœuvres. — Le recrutement en 1903. — Bibliographie.

Le Reichstag a adopté en deuxième et troisième lectures les demandes prévues dans l'Etat militaire pour 1905. Seront donc formés les 3^{es} bataillons des régiments 146 à Sensbourg, et 150 à Allenstein ; trois régiments de cavalerie, régiments de chasseurs à cheval dont l'un existe déjà provisoirement à Posen, tandis que le deuxième sera constitué par l'escadron attaché aux hussards de la garde de corps, deux escadrons à Langensalza, et deux escadrons à constituer de toutes pièces, et le troisième également de trois escadrons déjà existants et de deux à créer. Toutes ces formations seront définitives à la date du 2 octobre 1905, sauf le régiment de chasseurs à cheval n° 1 qui sera définitivement constitué depuis le 1^{er} avril 1905. Les chasseurs à cheval auront l'armement des hussards et des dragons ; ils porteront donc la lance et ne seront plus des estafettes. Le premier régiment sera attribué à la 10^e division à Posen, le deuxième à la 38^e à Erfurt, le troisième à la 39^e à Colmar. Ces deux dernières ne possèdent pas encore de régiment de cavalerie. En Saxe, au lieu de chasseurs à cheval, on créera un troisième régiment de uhlans, n° 21, attribué à la 40^e division, à Chemnitz. On utilisera pour cette formation deux escadrons de chasseurs à cheval déjà existants. En Prusse, deux escadrons de chasseurs à cheval, à Graudenz, resteront provisoirement en l'état actuel.

L'école de tir de l'artillerie à pied recevra une quatrième compagnie pour le bataillon d'instruction et une section attelée. Les troupes de communications formeront une compagnie d'expérience. On augmentera le nombre des officiers de l'état-major général. Neuf majors et huit capitaines du train seront créés ; en outre, un officier supérieur comme inspecteur du matériel de campagne des troupes et du matériel de campagne du train.

Tout cela n'est qu'un commencement. On continuera à compléter notre organisation dans le cours du quinquennat, conformément au renforcement convenu de l'effectif de paix.

Je passe sous silence les autres emplois qui viennent d'être créés. Il y a beaucoup à faire, car nous avons encore trente-neuf régiments d'infanterie à deux au lieu de trois bataillons et la cavalerie reste très incomplète, sans parler des autres besoins.

* * *

Par un ordre de cabinet, notre « Règlement d'exercice » ainsi que « l'Instruction du tir » de l'infanterie ont reçu quelques modifications. Celles-ci sont nécessitées par le service de deux ans qui impose la recherche de toutes les simplifications possibles. C'est ainsi que l'on a supprimé les alignements en arrière, la formation en carré, la colonne double et que l'on a simplifié les évolutions du bataillon. Les distances entre compagnies, dans la colonne profonde, ont été augmentées.

Dans l'Instruction du tir on a réduit le nombre des tirs d'école aux distances inférieures à 400 m.; la faculté d'ordonner des exercices spéciaux de tir d'école ne sera plus accordée qu'aux supérieurs qui seront personnellement présents aux exercices; les tirs de combat individuels seront diminués au bénéfice des tirs de combat de subdivisions. Les tirs d'expérience dans le terrain seront commandés par les chefs de régiments ou les officiers d'un plus haut grade.

Le règlement de manœuvres du train de 1894 était basé sur un service de six mois des soldats du train. Le 1^{er} mai 1897 a été introduit pour eux le service d'une année. Il est naturel que l'on soit en mesure dès lors de perfectionner l'instruction. En outre, on a admis des essais avec les chevaux de remonte. En conséquence le règlement de 1894 ne répondant plus à la situation, un ordre de cabinet de 1904 en a mis à l'essai un nouveau. Les soldats du train doivent être instruits dans le combat en tirailleurs. On prévoit des exercices spéciaux, marches, bivouacs, etc., la troupe touche ses approvisionnements; l'instruction pour le maniement du sabre et du mousqueton est développée. Les mouvements des voitures attelées sont plus nombreux; on a introduit enfin les évolutions au galop.

* * *

Le 18 avril, anniversaire de la prise des retranchements de Duppel, en 1864, est une date chaque année consacrée aux promotions. A la veille de celles-ci, quatre démissions de lieutenants-généraux commandants de divisions ont été enregistrées: Georg. v. Oppen, de la 18^e à Flensburg, sorti de l'artillerie de campagne; Erich Lölhöffel v. Löwensprung, de la 19^e, à Hanovre, qui appartient à l'infanterie; Léopold Siemens, de la 10^e à Posen, sorti des chasseurs de la garde hanovrienne, et depuis 1867 dans l'infanterie prussienne; Richter, de la 31^e, à Strassbourg, de l'infanterie. Oppen s'est distingué dans la campagne de 1870-71; Löwensprung, en 1866, dans l'armée du Mein; Siemens, qui a fait partie de l'état-major général, s'est battu contre la Prusse à Langensalza et contre la France, en 1870, en divers lieux; Richter a pris part aux deux guerres de 1866 et de 1870. L'absence de l'empereur, en voyage dans le Midi, a retardé la nomination des successeurs de ces quatre généraux.

Le directeur de l'académie de guerre, lieutenant-général Litzmann a

donné sa démission le 1^{er} avril. Né en 1850, il entra en 1867 au bataillon des pionniers de la garde, où il fut lieutenant en 1868. Il prit part à la guerre de 1870-71, après laquelle il fut transféré au 25^e d'infanterie. Après avoir occupé différentes fonctions, il entre en 1886 dans l'état-major général, où il est promu major l'année suivante. Il devient en 1891 chef de bataillon au 62^e d'infanterie, puis passe à l'état-major du XV^e corps. En 1894, il est membre de la direction de l'académie; en 1896, commandant du 49^e d'infanterie; en 1898 on lui confère la 74^e brigade d'infanterie, avec promotion au grade de major-général. En 1899, il devient inspecteur de la landwehr à Berlin, en 1901, lieut.-général et commandant de la 39^e division à Colmar. Depuis 1902, il dirigeait l'académie. Litzmann est l'auteur de diverses publications: *Offizierfelddienstübungen*, *Taktische Uebungsrite*, *Gefechtsübungen*, etc. Son successeur est le major-général v. Flatow qui devint officier pendant la guerre de 1870-71 au 95^e d'infanterie. Depuis 1884, il appartient à l'état-major, où il fut nommé chef de section en 1896. Il est major-général depuis 1901.

Autre démission, en Bavière, celle-là, la démission du général commandant le II^e corps d'armée à Wurtzburg, général de cavalerie Emile v. Xylander. Né en 1833, il entra dans l'armée en 1851, au 3^e régiment de chevaux-légers, où il fut lieutenant en 1854. En 1863, le général v. Hartmann le prend comme adjudant, situation dans laquelle il fait avec distinction la campagne de 1866 contre la Prusse. En 1870, lors de la guerre contre la France, il était chef d'escadron et prit part aux batailles de Beaumont, Sedan, Ardenay, Orléans, Coulmiers, Loigny-Poupry, Beaugency. De 1871 à 1877, il appartint à l'état-major général, puis commanda le 2^e régiment de cavalerie de ligne. Plus tard, nous le trouvons chef de section au ministère de la guerre, mais pour rentrer dans la cavalerie de 1881 à 1884, en qualité de commandant de la 1^{re} brigade. A partir de cette dernière date, il est plénipotentiaire militaire à Berlin, avec grade de major-général en 1885, et de lieutenant-général en 1890. En septembre 1890, on lui conféra la 5^e division nouvellement créée à Landau et le II^e corps d'armée en 1895, avec la nomination de général de cavalerie. Son successeur est le lieut.-général Théophile baron Reichlin v. Meldegg, né en 1846, et qui prit part lui aussi à la guerre contre la Prusse en 1866, où il fut blessé au combat de Nüdlingen, et à celle de 1870-71 contre la France. Il assista aux batailles de Wörth, Sedan, Orléans, Coulmiers, Beaugency. Dans cette dernière, il fut de nouveau blessé. Comme son prédécesseur, il a passé par de nombreuses fonctions, ses commandements alternant avec des missions dans l'état-major, au ministère de la guerre, etc. Depuis 1891, il commandait la 2^e division à Augsbourg, où il est remplacé par le lieutenant-général v. Endres, depuis 1895 plénipotentiaire à Berlin. Le nouveau plénipotentiaire est le baron de Gebattel.

En outre, il y a eu un changement de ministre de la guerre. Le général d'infanterie Adolf baron v. Asch zu Asch a occupé pendant douze ans cet emploi. Né en 1839, il fut nommé lieutenant au 1^{er} régiment d'infanterie en 1859. Pendant la guerre de 1870-71, il était aide de camp du général Fehr. v. d. Tann qui commandait le I^{er} corps d'armée. Puis il appartint à l'état-major général comme capitaine et fit service dans l'état-major prussien pour régler la coopération des troupes bavaroises à la guerre contre la France. Il servit ensuite au ministère de la guerre, commanda le 1^{er} régiment d'infanterie et la 7^e brigade d'infanterie. Comme lieutenant-général (en 1893) il était à la tête de la 2^e division quand il fut appelé au poste de ministre. En 1899, il fut nommé général d'infanterie. Son successeur est le général d'infanterie Charles baron v. Horn, né en 1847. Il fut nommé lieutenant au 1^{er} régiment d'infanterie en 1866 et prit part à la guerre. En 1870-71 il était adjudant. Son dernier commandement est celui de la 6^e division à Ratisbonne.

Le nouveau chef du III^e corps remplaçant le général Henri Ritter von Nylander, démissionnaire, est le général d'infanterie baron Luitpold v. d. Tann-Ratshamhausen, qui commandait la 5^e division à Nuremberg, et qui est âgé comme le nouveau ministre de la guerre, de 58 ans. Il est le neveu du célèbre maréchal v. d. Tann qui commanda le 1^{er} corps d'armée pendant la campagne de France.

La 5^e division bavaroise a passé au lieutenant-général Ivana v. Sternegg, né en 1851, et venu de la 11^e brigade d'infanterie. La 3^e division a également un nouveau titulaire en la personne du lieutenant-général Frederic v. Lobenhoffer succédant au lieutenant-général v. Rittmann démissionnaire. Le nouveau commandant est né en 1850. Il vient de la 6^e brigade d'artillerie de campagne. Il vaut la peine de le remarquer, car il est rare en Bavière qu'un artilleur soit appelé à la tête d'une division.

Le major-général Halder, de l'artillerie, a été nommé commandant de la place forte de Germersheim.

* * *

Les manœuvres impériales auront lieu du 8 au 15 septembre. Le 8, le XVIII^e corps d'armée sera passé en revue par l'empereur, près de Homburg; le 11, le VIII^e, près de Coblenz. Les manœuvres se dérouleront entre ces deux villes, probablement sur les bords du Rhin et dans les terrains montagneux du Taunus et du Hunsrück.

Le 1^{er} juillet, le 13^e régiment de hussards à Mayence sera transféré à Thionville, tandis que le 6^e de dragons à Thionville aura Mayence comme garnison. Le 1^{er} octobre, la direction des dépôts d'artillerie 1 sera transférée de Posen à Spandau, la 3^e de Cologne à Cassel, la 4^e de Strassbourg à Darmstadt. La 2^e restera à Stettin.

* * *

Revenons au Reichstag. Dans sa séance du 27 mars, le principal objet en discussion fut la concurrence entre les usines de Krupp et de Ehrhardt. Le gouvernement a tiré parti de cette concurrence pour obtenir une réduction des prix du matériel de guerre. Le ministre de la guerre s'est du reste défendu d'avoir favorisé la maison Krupp à l'étranger.

Un autre objet dont le Reichstag a été nanti est le compte-rendu sur le recrutement en 1903. Les listes matriculaires ont porté 1 072 819 hommes, dont 473 026 âgés de 20 ans, 316 246 de 21 ans, 247 499 de 22 ans et 36 048 de 23 ans et au-dessus. Ont été recrutés pour le service actif, avec armes, 203 913, sans armes 3670, pour la marine 7201 ; total 214 784. Versés à la réserve de complément (Ersatzreserve) 82 786, au landsturm I 98 992, exclus 1167, déclarés impropres à tout service militaire 41 828, engagés volontaires 39 181, volontaires d'un an 9518 pour l'armée, 615 pour la marine. Les catégories Ersatzreserve et landsturm I reçoivent les jeunes gens qui ne sont obligés à servir qu'en cas de guerre. Les hommes du landsturm I ne figurent pas sur les contrôles en temps de paix ; en temps de guerre ils sont l'objet d'un nouveau recrutement. Il est clair que nous avons assez de monde pour doubler à peu près notre effectif de paix ; mais les possibilités budgétaires ne le permettent pas.

* * *

La littérature a été très productive pendant les mois passés. Je me borne à une énumération succincte des principales œuvres parues. Le 4^e fascicule des « Etudes d'histoire des guerres et de la tactique », édité par le Grand état-major examine le rôle de *La forteresse dans les guerres de Napoléon et du temps présent*. Ce rôle est envisagé au point de vue des opérations de l'armée de campagne. L'ouvrage comprend un atlas avec des plans fort bien exécutés. Parmi les places fortes dont le rôle est envisagé, je cite, entre autres, Mantoue en 1796, Gênes en 1800, le quadrilatère de l'Italie septentrionale en 1848 et 1866, Sebastopol en 1854-55, Vicksburg et Richmond dans la guerre de Sécession, Kars en 1877, Metz en 1870, Paris et les forteresses de la province française en 1870-71.

Le général v. Meerscheidt Hüllessem publie le 3^e volume de son traité sur *l'Instruction de l'infanterie*. J'ai parlé des deux premiers volumes dans mes chroniques de janvier et mars 1904. Le troisième s'occupe de la période des manœuvres d'automne. En général, l'auteur plaide pour une simplification de notre instruction, étant donné la réduction à deux ans au lieu de trois de la durée du service. Un autre travail du même général traite de « l'application des punitions disciplinaires » (Handhabung der Disciplinar Strafgewalt). Un autre général, commandant de corps d'armée à disposition v. Lignitz, étudie *l'Hygiène de la guerre* (Zur Hygiene des Krieges), objet fort important si l'on considère que les pertes par maladie dépassent de

beaucoup celles du champ de bataille. Ce petit livre est de nature à intéresser toutes les armées.

Pour les officiers de l'état-major se recommande un ouvrage du major Bronsart v. Schellendorff, *Le service de l'état-major*, 4^e édition. Les premières éditions sont sorties de la plume de son frère qui avait été ministre de la guerre. On trouve là des renseignements sur les états-majors des armées étrangères aussi bien que sur l'état-major allemand.

Deux livres sont consacrés à l'examen des *Devoirs du commandant de bataillon*, par le major Becker, et du *Chef de compagnie*, par le major v. Wedel. Le colonel Griepenkerl publie la 6^e édition de ses *Lettres d'instruction tactique* (Taktische Unterrichtsbriefe), et l'état-major le 6^e volume des guerres de Frédéric-le-Grand. Ce 6^e volume de la *Guerre de sept ans* nous fait le récit de la *Bataille de Leuthen*, où Frédéric, en 1757, remporta sur les Autrichiens de Charles de Lorraine, la victoire que l'on sait. Le général v. Lignitz qui a pris part à trois grandes guerres contemporaines nous en apporte les récits : *Aus drei Kriegen 1866, 1870-71, 1877-78*.

J'en passe et non des moindres. Citons cependant deux œuvres d'actualité : *Le siège de Port-Arthur par les Japonais en 1904-05*, par le major Schrøter, du comité des ingénieurs et *La guerre russo-japonaise*, par Löffler. Actualité de même s'adressant à ceux qui s'intéressent à notre petite guerre de l'Afrique sud-occidentale : *La révolte des Hottentots*, par le major-général et commandant de Thon von François.

S'occupant de choses plus anciennes, mais d'un enseignement peut-être plus immédiat, la suite du traité du colonel Cardinal v. Widdern sur *L'emploi et la conduite de la cavalerie en 1870*, jusqu'à la capitulation de Sedan.

Tenant compte du fait que les questions de gymnastique et celles relevant de l'emploi des mitrailleuses sont chez vous à l'ordre du jour, j'indique encore une brochure du directeur de notre institut de gymnastique militaire, major v. Ditzfurth : *La gymnastique et son emploi militaire*, et une étude du général H. Rohne : *Das gefechtsmässige Abtheilungsschiessen der Infanterie und Schiessen mit Maschinengewehren*, qui en est à sa 4^e édition. La plupart de ces ouvrages ont paru chez Mittler und Sohn, à Berlin.

A paru dans la même maison un ouvrage sensationnel que j'ai gardé pour la bonne bouche : il s'agit du 2^e volume des *Mémoires* du général d'artillerie prince Kraft von Hohenlohe. On sait la réputation de cet artilleur de grand mérite dans le monde de l'artillerie. C'est lui qui, en 1870-71, dirigea contre Paris l'attaque d'artillerie qui détermina la chute de la place. En 1866, commandant de l'artillerie de réserve de la garde, il eut l'art, au lieu de rester en queue de colonnes, de conduire ses pièces en tête et put prendre part à l'attaque décisive contre la droite autrichienne et à la prise de Chlum. Son artillerie fut ainsi le prototype de l'artillerie de corps de notre époque.

Le premier volume des *Mémoires* a paru il y a huit ans environ. Il fut remarqué. Il raconte le séjour de l'auteur comme plénipotentiaire à la cour de Vienne, et la façon dont il sut s'insinuer dans les bonnes grâces de cercles nombreux qui, d'abord, l'avaient accueilli avec défiance, et où il finit par gagner des relations qui lui furent de la plus haute utilité pour l'accomplissement de ses missions diplomatiques. De curieux renseignements sont fournis sur la période de 1854 à 1856, soit sur celle de la guerre de Crimée.

Le deuxième volume embrasse la période de 1856 à 1863. Hohenlohe fut successivement pendant cette période, l'aide de camp de deux rois : Frédéric Guillaume IV, décédé le 2 janvier 1861 et Guillaume I^{er} plus tard empereur d'Allemagne. Les deux monarques étaient frères, mais fort dissemblables de caractère comme il ressort des pages souvent piquantes de l'auteur. Son volume pénètre d'ailleurs fort loin dans le domaine de la politique.

On attend sous peu la publication du 3^e volume qui concernera les années de 1863 à 1871.

CHRONIQUE ANGLAISE

(De notre correspondant particulier.)

Le budget pour 1904-1905. — Réorganisation de l'armée britannique. — Le recrutement en 1904 et l'hygiène. — Tir de l'infanterie. — Réorganisation de l'armée des Indes.

Le budget de l'exercice 1904-05, avec notice explicative de M. Arnold Forster, secrétaire d'Etat pour la guerre, a été publié le 13 mars dernier. Le total des dépenses prévues se montent à 29,813,000 liv. sterl. (soit à plus de 745 millions de francs), en augmentation de 983,000 liv. sur l'exercice précédent. On espère cependant réduire cette somme à 915,100, en diminuant certaines dépenses des manufactures pour l'artillerie. Il faut en outre ajouter à ces chiffres une somme de 550,000 liv. sterl. (13,750,000 fr.) à payer pour les frais d'expédition dans le Somaliland. L'augmentation des dépenses provient en grande partie de ce que les frais du réarmement de l'artillerie à cheval et de l'artillerie de campagne (1,213,000 liv. sterl. pendant l'exercice) ne permettent pas de profiter des économies prévues à certaines rubriques.

L'effectif total de l'armée, en Grande-Bretagne et dans les colonies, les Indes exceptées, est estimé à 221,300 hommes, en diminution d'environ 6000 sur l'exercice précédent. Le conseil de l'armée entrevoit la possibilité de réduire de 756 à 700 hommes l'effectif des bataillons d'infanterie résidant en Grande-Bretagne. On arrivera ainsi à une réduction bien plus forte de l'ef-

fectif total que ne le prévoit le budget. C'est la situation pécuniaire qui l'exige et c'est du reste la réserve qui bénéficiera de cette diminution. D'autres essais vont se faire en Grande-Bretagne et aux Indes qui porteront sur la réduction du nombre des compagnies du bataillon d'infanterie de huit à quatre. Il est fort probable que le nouveau système sera, après expérience, définitivement adopté et qu'on pourra ainsi augmenter l'effectif souvent dérisoire des compagnies d'infanterie sur pied de paix. Certaines de celles-ci, parfois commandées par un major non monté, comptent tout au plus une cinquantaine d'hommes, dont fréquemment la moitié ou le quart seulement paraissent sur les rangs, le reste étant employé à des services spéciaux. J'ajoute qu'avec le nouveau système tous les majors seront montés.

On estime d'autre part possible de réduire certaines garnisons coloniales, ainsi que le nombre des troupes résidant en Egypte, mais cette opération ne se fera pas entièrement pendant l'exercice à cause des frais de transport. Le gouvernement égyptien a, en outre, décidé de porter sa contribution à l'entretien des troupes britanniques de 87,000 à 100,000 liv. sterl.

Une autre économie que le conseil de l'armée entrevoit et espère, c'est la réduction des dépenses pour voyages de service. De 50,861 liv. sterl. en 1903-04, elles sont montées à 98,000 en 1904-05. Il s'agit donc d'enrayer ce mouvement ascendant et d'éviter les abus commis jusqu'à présent.

Dans la milice, il y aura lieu d'entreprendre un complet remaniement de certaines unités d'infanterie et d'artillerie. Quant à la yeomanry, elle était arrivées en 1905 à un total de 25,217 hommes (25,536 en 1904), chiffre que l'on considère comme pleinement satisfaisant.

Le nombre des volontaires n'a pas beaucoup varié; 241,280 en janvier 1904 et 245,359 en janvier 1905. La commission royale trouve cependant ce chiffre trop élevé et entrevoit dans une réduction progressive la possibilité de décharger les officiers de certaines dépenses nécessaires qui faisaient préférer aux éléments plus capables des personnes plus riches. On pense pouvoir en ramener pendant l'année le nombre à 230,000 et continuer ensuite jusqu'à 200,000.

Il est encore question, toujours dans le but de faire des économies, de supprimer les écoles de l'armée, c'est-à-dire les écoles destinées aux enfants de sous-officiers et de soldats. Il convient de dire que cette suppression était prévue depuis longtemps. Ces écoles n'en seront pas moins vivement regrettées par la plupart des officiers qui estiment qu'elles ont fournis jusqu'à présent les meilleurs sous-officiers de l'armée.

Le réarmement de l'artillerie va son train. On estime que cette opération prendra 20 mois et coûtera environ 87,500,000 francs. L'artillerie à cheval sera dotée de pièces de 13 livres et l'artillerie de pièces de 18 1/2 livres (la livre anglaise pèse environ 450 grammes). Ce sont des canons à recul sur affût, pouvant lancer 25 projectiles à la minute, à une vitesse initiale

d'à peu près 490 m. La fabrication en a été confiée aux manufactures du gouvernement de Woolwich, ainsi qu'à quelques maisons avantageusement connues : Vickers ; Lons & Maxim ; Charles Cammel & Cie ; et W.-G. Armstrong, Whitworth & C^o. On prétend que ce matériel est infiniment supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'ici sur le continent.

* * *

La réorganisation de l'armée britannique a fait un grand pas par la nouvelle division de la Grande-Bretagne en 7 commandements militaires, dépendant chacun d'un officier général commandant en chef, muni des pouvoirs et chargé des responsabilités qu'avaient les commandants d'un corps d'armée. Il est fait une situation exceptionnelle à Londres qui forme un district à part et dont le commandant a les mêmes attributions que celles des officiers généraux commandant les anciens districts ; ce commandant a du reste les obligations d'un commandant de brigade à l'égard des bataillons de la garde de Londres et de Windsor.

La nouvelle répartition comprend les commandements suivants (Londres excepté) :

| | | | |
|---|-----------------------|--------------------|-------------|
| Le commandement d'Aldershot ; quartier-général à Aldershot. | | | |
| » | du Sud ; | » | Tidworth |
| (bureaux de l'administration à Salisbury). | | | |
| le commandement de l'Est, | | quartier-général à | Londres ; |
| » | l'Irlande, | » | Dublin ; |
| » | l'Ecosse, | » | Edimbourg ; |
| » | du Nord, | » | York ; |
| » | l'Ouest et du Centre, | » | Chester. |

L'officier général commandant le district est responsable de l'instruction, de l'aptitude et de la discipline des troupes, ainsi que de l'administration du commandement. Pour tout ce qui concerne les préparatifs en vue de la guerre, l'instruction des troupes et des officiers et l'élaboration de programmes d'exercices et de manœuvres, il est assisté d'officiers de l'état-major général. Il lui sera en outre adjoint, par la suite, un officier du grade de major général (ou de brigadier), auquel sont confiés les services administratifs du commandement.

Cette nouvelle organisation est un acheminement vers la décentralisation de l'armée préconisée par le fameux comité des trois : l'amiral Fischer, lord Esher et le colonel Georges Clarke ; elle est due à l'œuvre d'un comité présidé par le secrétaire permanent du War office, le colonel Edward Ward. Elle s'est opérée sans grandes difficultés et l'on espère être satisfait de ce nouveau système. Les officiers commandants en chef doivent du reste fournir pour le 15 août prochain un rapport sur la manière dont il fonctionne.

Les officiers généraux placés jusqu'à présent, à ma connaissance, à la tête des nouveaux commandements sont les suivants :

Aldershot: le lieutenant-général John French qui reste à son poste et présidera à l'introduction du nouveau système.

Sud: le lieutenant-général Jan Hamilton qui vient de rentrer du Japon et de la Mandchourie.

Est: le major-général R.-C. Hart qui commandait auparavant le district de la Tamise.

Irlande: le général Grenfell qui reste à son poste.

Nord: le major-général Leslie Rundle.

Ouest et Centre: le major-général F. Hordard.

Ailleurs, d'autres mutations sont sur le point de se faire ou ont déjà eu lieu: le lieutenant-général W.-G. Nicholson succédera le 15 juin au feld-maréchal George White dans les fonctions de gouverneur et de commandant en chef de Gibraltar et le brigadier-général G.-M. Bullock prend le commandement des troupes britanniques en Egypte en remplacement du major-général J.-R. Stade. Dorénavant, cette charge sera confiée à un brigadier-général et non plus à un major-général. Sir George White, à son retour en Angleterre, prendra la direction de l'hôpital royal de Chelsea.

* * *

Le directeur du recrutement, le major-général H.-G. Miles, vient de publier son rapport sur le recrutement en 1904. Le nombre des recrues incorporées dans l'armée régulière se monte à environ 42,000 hommes¹. Ce chiffre est en lui-même satisfaisant; ce qui l'est moins c'est de constater qu'il ne représente guère que les deux tiers des hommes qui se sont présentés au recrutement; l'autre tiers a dû être refusé pour incapacité physique. Que dans les pays où le service militaire est obligatoire, il ne soit en général possible de recruter que le 50 % environ des jeunes gens en âge de servir, cela n'est déjà pas très réjouissant, quoiqu'il s'agisse ici de l'ensemble de la population. Mais en Grande-Bretagne, comme on le sait, le médecin n'examine que des hommes se présentant spontanément, qui estiment tous devoir être recrutés et pour lesquels une sorte d'élimination a déjà été faite car un infirme ne peut songer à s'engager. Il convient cependant d'ajouter que l'on attache, ici plus qu'ailleurs, une grande importance à l'état dans lequel se trouve la denture des futurs soldats et qu'un très grand nombre de candidats ont été évincés parce qu'ils avaient une mâchoire en mauvais état. Dans l'armée, on a même introduit depuis quelque temps des dentistes militaires et l'on s'efforce, par des exhortations et des conférences, de faire comprendre au soldat la nécessité de soigner sa bouche.

¹ Dont 912 pour mille sachant lire et écrire et 72 pour mille rentrant dans la catégorie des gens bien élevés (well educated).

D'une façon générale du reste, on insiste actuellement dans les milieux militaires sur l'importance des soins corporels et de l'hygiène. On constate que fréquemment les recrues ne possèdent pas les notions les plus élémentaires de la propreté, qu'elles savent à peine se laver et qu'elles ignorent en général complètement l'hygiène de la bouche et les soins à donner aux pieds ou aux autres parties du corps. Le linge propre ne paraît pas avoir beaucoup d'attraits pour elles et les précautions contre les intempéries leur sont inconnues. Quant au boire et au manger, elles ne regardent guère qu'à la quantité. Il est évident que cette ignorance ou cette insouciance sont des plus regrettables pour une armée appelée à marcher et à combattre sous les climats les plus divers et dans des conditions souvent exceptionnelles. Dans la guerre sud-africaine les maladies ont produit trois fois plus de décès que les blessures et, dans la plupart des cas, il s'agissait de fièvre entérique ou de dysenterie que bien des hommes auraient pu éviter en prenant quelques précautions hygiéniques. Il faut donc habituer le soldat à la propreté et le mettre en garde contre les dangers auxquels l'expose son insouciance.

Malheureusement le mal a de profondes racines et, à entendre les partisans du service militaire obligatoire, c'est la santé du peuple anglais en entier qui est atteinte; seul le système de la conscription pourrait remédier à cette fâcheuse situation. Si l'on compare le nombre des militaires morts de maladie pendant la guerre franco-allemande d'une part et la guerre sud-africaine de l'autre, on arrive à un pour cent deux fois plus fort dans la dernière de ces campagnes. On fait, en outre, observer qu'à côté des jeunes gens qui ne sont pas acceptés au recrutement, il s'en trouve dans les villes une grande quantité de si faible constitution et de si petite taille qu'ils seraient incapables de supporter la moindre fatigue extraordinaire, et qui naturellement ne peuvent songer à se présenter au recrutement. Lors de la guerre sud-africaine on a dû recruter de ces gens-là faute de mieux, et cela explique la forte proportion des décès causés par les maladies. En outre, parmi les hommes recrutés, il se trouve beaucoup de sans-travail, de gens mécontents de leur genre de vie, qui ont toujours été mal nourris et dont l'organisme est déjà quelque peu abîmé. Ce qu'il faudrait pouvoir recruter, ce sont des hommes de la campagne, ceux qui forment la grosse masse des armées européennes où le service est obligatoire. Mais c'est difficile en Angleterre où le 77 % de la population vit dans les villes et le 23 % seulement à la campagne; les agriculteurs ne s'enrôlent guère, en tous cas pas les bons éléments. C'est pour cela que ceux qui préconisent le service militaire obligatoire espèrent trouver dans ce système le moyen de relever le niveau sanitaire de l'armée et de développer les aptitudes physiques des jeunes gens des villes et contribuer ainsi à l'amélioration physique et morale de toute la population urbaine. Ils n'ont peut-être pas tout à fait tort. Ce n'est du reste pas leur seul argument et les nombreuses personnes qu'ils gagnent

chaque jour à leur cause leur donnent l'espoir d'arriver à leur fin. Mais il ne faut pas qu'ils perdent courage, car la lutte sera longue et difficile.

* * *

Le chapitre du nouveau règlement d'infanterie de 1902, qui a trait aux exercices de tir, vient d'être complètement remanié et simplifié. Les commandements de « Armes » (Ready) et de « Joue » (Present) sont supprimés ; le soldat doit exécuter les mouvements de la charge, mettre en joue, viser et presser la détente au commandement de « Feu » (Fire), ou de « Feu de vitesse » (Rapid fire). Il est de règle que l'homme tire debout ou à terre, au commandement de *Standing* ou de *Lying* et à terre si aucun commandement n'a été donné. Le tir à genou et assis (*Kneeling* ou *Sitting*) est moins fréquent et se fait quand les circonstances l'exigent. Ces divers mouvements, que l'homme doit ensuite réduire en un seul, sont soigneusement enseignés à chaque soldat individuellement ; celui-ci doit connaître à fond chaque position, mais non pas procéder par une série continue de mouvements saccadés. Dans le groupe, on ne demande nullement de la simultanéité ; chacun agit pour son compte et le sous-officier instructeur corrige chaque homme indépendamment des autres.

Le règlement modifié connaît deux espèces de feu : *Slow* (lent) soit environ trois balles par minute, et *Rapid*, environ quinze balles dans le même laps de temps, tout en visant avec soin. Si l'espèce de feu n'est pas indiquée, on doit employer le feu lent. Le feu dure jusqu'à ce que le commandant donne un coup de sifflet ou commande « Cessez le feu » (*Cease fire* ou *Unload*).

A propos du tir, je signale encore le fait que le conseil de l'armée s'est enfin décidé à permettre aux militaires de tirer les deux yeux ouverts.

* * *

La réorganisation de l'armée des Indes marche d'une allure bien plus rapide que celle de l'armée britannique. Après deux ans d'études et d'observations, lord Kitchener s'est estimé capable d'élaborer un programme de réorganisation, adopté du reste sans difficulté par les autorités militaires, à la fin de 1904. Avant de réorganiser, il a commencé par des améliorations de détail, en s'efforçant de corriger tout ce qui lui paraissait défectueux dans l'instruction militaire surtout : « Nous devons, disait-il dans un mémorandum publié il y a juste une année, suivre une méthode de préparation à la guerre adaptée aux conditions nouvelles et éliminer absolument toutes les traditions surannées. Dans tous les grades, du simple soldat à l'officier général, chacun a besoin d'un accroissement proportionnel de connaissances, de confiance en soi, de pouvoir d'initiative, d'habitude des responsabilités et de faculté de commandement, qualités qui ne s'acquièrent que par une étude incessante combinée avec une pratique constante. »

La réorganisation va son train, mais elle ne peut se faire en quelques jours, elle coûtera du temps et de l'argent. La nouvelle répartition des troupes ne pourra être réellement effectuée que lorsque de nouvelles casernes auront été construites dans certaines localités. On évalue les dépenses totales à 250 millions de francs, à répartir sur plusieurs années.

Le principe sur lequel lord Kitchener s'est basé est l'organisation de l'armée, dès le temps de paix, en unités de commandement identiques à celles qui la composeraient en temps de guerre. Il faut dire que, jusqu'à présent, il n'existait en temps de paix aucun groupement correspondant aux grandes unités. Pour chaque expédition et même pour chaque manœuvre, on était obligé de fabriquer en quelque sorte les brigades ou les divisions en prenant des unités un peu partout. L'empire des Indes est actuellement divisé en trois commandements de corps d'armée à trois divisions, comprenant chacune une brigade de cavalerie, trois brigades d'infanterie plus les troupes divisionnaires (cavalerie, artillerie, sapeurs, pionniers, etc.). Ces trois commandements portent le nom de leur situation géographique, c'est-à-dire : corps d'armée du Nord, de l'Ouest et de l'Est. On peut voir qu'ils sont concentrés dans la partie septentrionale de la péninsule, la seule menacée par la Russie et depuis laquelle on puisse menacer ce pays. Au sud, on ne laisse à Madras qu'une seule division, la 9^e, relevant directement du commandant en chef. Enfin la Birmanie forme également un commandant indépendant (deux brigades d'infanterie, deux batteries de montagne et une compagnie du génie).

Ce nouveau système donne à l'empire des Indes une armée de campagne d'environ 140 000 hommes et laisse disponibles pour l'occupation de la Birmanie et le maintien de l'ordre à l'intérieur environ 90 000 hommes, plus 30 000 hommes de réserve de l'armée indigène. Sur ces 260 000 hommes, 75 000 appartiennent aux troupes britanniques, 155 000 aux troupes indigènes et, ainsi que je viens de le dire, 30 000 à la réserve indigène.

M. W.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Coup d'œil rétrospectif sur l'année 1904. — Changement du ministre de la défense nationale. — Nouveaux canons de campagne et autres réformes.

Manœuvres impériales de 1905. — Déplacement du commandement du 9^e corps. — Exercices de skis dans l'armée. — Promotions, mutations, mises à la retraite.

Bien qu'un regard rétrospectif sur l'année 1904 puisse paraître quelque peu hors de saison, alors que plus d'un trimestre de la nouvelle année est

écoulé, qu'il soit cependant permis, en tête cette première chronique de l'année 1905, de passer rapidement en revue les événements militaires les plus saillants de l'an passé. Au début de l'année 1904, alors comme aujourd'hui, le chauvinisme hongrois avide de séparatisme menaçait l'unité de notre puissance militaire. L'un des problèmes les plus délicats, à cet égard, paraît avoir été résolu d'une manière satisfaisante par l'administration des guerres : savoir l'adaptation de l'instruction et de l'éducation militaires aux circonstances spéciales dans lesquelles se trouve l'Autriche-Hongrie au point de vue des langues. Pour pouvoir juger de l'effet des décisions énergiques prises en ce qui concerne les langues, soit dans le domaine de l'instruction, soit dans celui des rapports au service et dans la vie civile, il faut attendre encore qu'un certain nombre d'années soient écoulées.

L'obstruction persistante, opposée par certains partis politiques aux seins des parlements des deux états de la monarchie, a à peu près paralysé toute action fructueuse, et empêché tout développement et progrès de nos institutions militaires.

Les difficultés qui se sont présentées pour l'instruction, ensuite du retard de l'entrée en casernes du contingent de 1903, ont été heureusement surmontées, grâce à des dispositions appropriées aux circonstances : on s'est efforcé de tenir compte également des deux facteurs essentiels, d'une part de la diminution du temps dont on disposait pour l'instruction, et d'autre part du degré minimum de préparation qu'il est indispensable d'atteindre pour avoir une troupe prête à combattre.

Une conséquence naturelle des circonstances spéciales dans lesquelles on s'est trouvé, a été la suppression des grandes manœuvres en Hongrie. Les conditions climatériques, les grandes chaleurs de l'été, la sécheresse, la misère qui en est résultée pour l'agriculture ont également fait renoncer de ce côté-ci de la Leitha, aux manœuvres de corps et aux manœuvres impériales qui devaient avoir lieu dans la Bohême méridionale.

L'emploi de nos régiments de troupes de chemins de fer et de télégraphe durant la grève d'employés de chemins de fer, en Hongrie, a constitué une épreuve aussi intéressante que réussie de la solidité de nos institutions militaires ; on a pu constater une fois de plus quels sont les services que l'armée peut rendre à la communauté, même en temps de paix, lorsque l'ordre est menacé et que les communications risquent d'être interrompues.

On a continué à travailler avec circonspection à la solution de la question des sous-officiers, pour autant qu'il était possible de le faire par voie d'ordonnance : il y a lieu de citer dans ce domaine le nouveau mode d'attribution de récompenses de service, l'extinction des peines disciplinaires, l'admission d'un licenciement après bans, etc. On pourrait aussi mentionner à ce sujet, en se plaçant à un point de vue spécial, la création du corps des officiers d'administration, des remplaçants de ceux-ci, des remplaçants des

comptables et enfin la constitution d'un personnel payant pour le service technique d'administration auxiliaire, personnel recruté parmi les sous-officiers porteurs de certificats.

Des très nombreuses ordonnances touchant à l'organisation, à l'administration et à l'instruction de l'armée, ordonnances qui passent inaperçues et dont le public ne fait pas grand cas, il y a lieu d'extraire les innovations suivantes : création de deux escadrons d'escorte du train, institution d'un cours de télégraphistes d'infanterie, attribution au corps d'armée de nouveaux fours à cuire sur roues, augmentation de la dotation en munition de l'infanterie avec diminution de volume, transfert de l'Académie technique (artillerie et génie) de Vienne à la station de villégiature de Mödling.

La mort a malheureusement creusé des sillons profonds dans les rangs de l'armée ; des hommes regrettés et difficiles à remplacer ont disparu. Les noms de Bechtolsheim, Windischgrätz, Wetzler et Brunner appartiennent à l'histoire ; nous avons rendu à ces hommes l'hommage qui leur était dû, dans les chroniques d'avril et de décembre 1904. Avant la fin de l'année les noms suivants sont venus allonger encore la liste des décès : le Feldmarschalleutnant Ratzenhofer, philosophe connu dans le monde entier et le médecin d'état-major Dr Zimmermann, dont la renommée comme opérateur a pénétré bien au-delà des frontières de l'Autriche-Hongrie.

* * *

Par acte souverain du 11 mars 1905, S. M. l'Empereur a relevé le ministre de la défense nationale, le général d'artillerie comte Welsersheimb, de ses fonctions et a appelé pour le remplacer, le commandant du 9^e corps, siégeant à Josefstadt, général d'artillerie Schönaich.

Le général comte Welsersheimb quitte, après vingt-cinq années d'activité zélée et fructueuse, le ministère qu'il a dirigé en faisant successivement partie de pas moins de dix cabinets. Il a atteint soixante-dix ans et a près de cinquante-trois années de service. Le nouveau ministre, général Schönaich, qui pendant de longues années a été attaché à feu l'archiduc Albert, entre en fonctions à un moment difficile. La chambre des députés a, il est vrai, déjà adopté la loi de recrutement pour 1905-06, mais elle n'a pris pour base que le contingent de 1889, absolument insuffisant jusqu'ici et qui ne répond plus en aucune façon aux besoins de l'armée. Une nouvelle loi sur la défense, un code de procédure pénale militaire et une loi sur les fournitures à l'armée doivent sous peu être présentés au Parlement. Toute l'armée suit avec de grandes espérances et en faisant des vœux ardents de succès, les premiers pas du nouveau ministre ; grâce à sa longue activité en qualité de premier chef de section du ministère impérial de la guerre, il domine parfaitement les ramifications étendues de tout l'organisme militaire ; c'est un homme énergique et éloquent. Dès l'un des pre-

miers jours de son arrivée au pouvoir, au moyen d'un interview relatif aux agitations séparatistes hongroises, tendant à la constitution d'une armée distincte pour la Hongrie, le général Schönaich a pris position ouvertement et s'est déclaré partisan convaincu et inébranlable de l'armée austro-hongroise une et indivisible. Son exposé a trouvé aussi peu d'écho dans la presse hongroise, qu'un appel, adressé à la douzième heure, aux chefs politiques hongrois, par « un vieux soldat », dans une brochure qui vient de paraître sous le titre de *l'Unité de l'armée austro-hongroise*.

L'auteur de cet opuscule — qu'on dit avoir été inspiré par un de nos généraux les plus hauts placés dans notre armée, on cite son nom, — cherche à atteindre, par des arguments techniques, ce que les ministres de Sgell et Tisza n'ont pu réussir à faire : c'est-à-dire d'endiguer les aspirations nationales de l'Etat hongrois.

Pas plus cet appel que les autres ne paraît avoir atteint le but visé, comme le démontre la crise ministérielle qui persiste et paraît insoluble. Grâce à certaines circonstances matérielles qui produisent plus d'effet que les argumentations techniques, les protagonistes de la séparation hongroise ont pris si fermement pied, qu'il ne faut plus guère compter sur une renonciation volontaire de leur part à l'indépendance militaire de la Hongrie. C'est dans ce sens que le correspondant de Budapest de la *Neue Freie Presse* écrit en se faisant le porte-parole de ceux dont la voix domine le pays hongrois : « Langue hongroise pour les commandements et au régiment, » corps indépendant d'officiers hongrois, emploi exclusif de la langue d'état hongroise dans la procédure pénale militaire, solution de la question des drapeaux et emblèmes, l'opposition coalisée envisage tous ces vœux non comme des prétentions qui peuvent être admises tout naturellement ensuite des victoires du scrutin, mais comme des revendications auxquelles il doit être fait droit en exécution des compromis de 1867. »

* * *

Quant au nouveau canon de campagne le « Pester Lloyd », toujours bien informé sur les questions militaires, dit à la fin de février, que les essais de tir, qui ont été faits les jours précédents par une batterie de quatre nouveaux canons, sur la place de tir de Vienne-Neustadt, sont en relation directe avec les essais de tir et les épreuves de marche, faits en été 1904¹, sur les places de tir de Hajmasker et Erkeny en Hongrie, par une commission spéciale présidée par le général d'artillerie prince Lobkowitz. Cette commission avait eu la tâche, en été, de se prononcer définitivement sur l'affût, la culasse, l'appareil de hausse, les boucliers et la munition.

¹ Voir Chronique autrichienne : octobre 1904, p. 730-733.

Après des essais poussés à fond la commission présenta ses propositions au ministère de la guerre de l'empire, qui chargea l'arsenal d'artillerie de Vienne d'établir un modèle de canon, qui réaliserait et comprendrait tous les détails de construction proposés par la commission spéciale ; ce canon devait servir de modèle pour la création du nouveau canon de campagne.

Après l'établissement de ce modèle, on construisit quatre nouveaux canons et l'on en forma une batterie d'essai avec laquelle on fera encore des expériences à Vienne-Neustadt et à Hajmasker, devant la même commission spéciale également présidée par le général d'artillerie prince Lobkowitz.

Comme les décisions définitives ont déjà été prises en ce qui concerne les parties principales du nouveau canon, soit la construction de la bouche à feu, de l'affût, de l'avant-train, du caisson à munitions et de l'appareillage de la pièce, les essais actuels vont conduire la question du nouveau canon à sa solution définitive, au point de vue technique tout au moins. C'est le côté financier qui va dorénavant passer au premier plan.

La délégation de l'administration de l'armée a, comme on le sait, consenti pour 1905 un acompte de 50 millions de couronnes, pour l'acquisition du nouveau canon de campagne, pour la production en grand du canon lui-même, de l'affût, du caisson à munitions, de l'équipement de la pièce, des voitures du train, du harnachement, de la sellerie, de la munition et de tous les accessoires qui sont nécessaires pour la constitution d'une batterie prête à marcher à l'ennemi. Cette somme ne sera, cependant, pratiquement disponible que lorsque les Parlements des deux états auront admis la loi de finance nécessaire. Cependant comme cet acte législatif n'a pas encore été voté en Autriche plus qu'en Hongrie, on n'a pas pu adjuger la fourniture des pièces des nouveaux canons, dont la production a été réservée à l'industrie privée autrichienne et hongroise.

Voilà ce que disait le « Pester Lloyd », à fin février. A la mi-mars, les journaux quotidiens ont rapporté les brillants résultats des essais faits à Hajmasker avec la batterie d'essai qui fut dirigée en plusieurs étapes successives de la place de tir par Edenburg et Vienne-Neustadt sur Vienne. D'après le *Wiener Tagblatt*, le nouveau canon a été déclaré non seulement excellent, mais encore le meilleur des canons actuels. Toutes les modifications apportées aux diverses parties du canon dans le courant de l'été dernier ont donné toute satisfaction, de sorte qu'il n'y a plus à ce jour aucun défaut quelconque à relever.

On a mandé de Buda-Pest au *Wiener Tagblatt* qu'à l'occasion de ces essais de tir, le 6 mars 1905, on a tiré à Hajmasker contre un mur en ciment de 90 centimètres d'épaisseur à une distance de 2000 mètres ; le projectile traversa non-seulement le mur, mais il fit encore des destructions

considérables derrière celui-ci. On a tiré, avec une seule pièce, 250 coups successifs au tir rapide, sans qu'on constatât le moindre changement dans l'équilibre de la pièce et la précision.

Ensuite de l'introduction imminente du nouveau canon, il sera nécessaire d'apporter des modifications à l'organisation de l'artillerie, modifications qui, du reste paraissent déjà nécessaires au point de vue tout général de l'armée. La question de la nouvelle dotation en artillerie de deux armées a déjà été annoncée au Parlement hongrois¹.

Des 47 divisions d'infanterie de l'armée, la 1^{re} et la 18^e sont dotées d'artillerie de montagne ; pour les 45 autres, il n'existe que 42 régiments d'artillerie divisionnaire, de telle sorte qu'on créera probablement trois nouveaux régiments.

Les quatorze régiments d'artillerie de corps subsisteront et on leur attribuera des subdivisions d'obusiers de campagne. La division d'artillerie de montagne tyrolienne sera augmentée de deux batteries de campagne à voie étroite de quatre pièces chacune.

Dans la zone d'occupation existent actuellement onze batteries de montagne qui sont absolument détachées des régiments d'artillerie de corps dont elle font partie, stationnés dans l'intérieur de la monarchie. De ces onze batteries, auxquelles on en adjoindra une douzième, on formera trois divisions de quatre batteries chacune.

Les huit divisions de batteries à cheval ne suffisent pas, elles non plus : avec les cinq divisions de cavalerie et les onze brigades de cavalerie indépendante actuellement existantes on pourrait former au moins dix divisions de troupes de cavalerie, qui chacune devrait être dotée d'une division de batteries montées : il faudrait donc aussi créer deux nouvelles divisions de batteries à cheval.

Il y a encore d'autres modifications organiques qui sont projetées ; elles ne sont pas, il est vrai, en relation avec le nouveau canon, mais il peut en être fait mention à cette place à l'occasion des autres modifications projetées.

L'artillerie de forteresse, qui, jusqu'ici, avait dix-huit unités, sera augmentée de deux bataillons ; on projette aussi l'organisation de divisions indépendantes d'obusiers de siège. Il est question de créer un bataillon de télégraphistes et, d'attacher une patrouille de télégraphistes d'infanterie à chaque division de troupe d'infanterie et à chaque brigade de montagne.

Dans les troupes de train on projette la création de trois escadrons du train, un escadron normal et deux du train de montagne pour les brigades de montagne de l'arrondissement militaire de Zara.

¹ Voir Chronique autrichienne de décembre 1904, p. 892.

Enfin, des subdivisions de mitrailleuses doivent être attachées aux divisions et aux brigades des troupes de cavalerie.

On peut dire, sans trop se risquer, que réserves faites de savoir si les allocations budgétaires nécessaires seront votées par le Parlement, toutes ces réformes militaires seront un fait accompli dans trois ans d'ici. Cependant la *Militär Zeitung* qui fait l'énumération des projets ci-dessus mentionnés, estime qu'étant donné la situation actuellement prise par la Hongrie, toute demande présentée en faveur de l'armée commune, soulèvera certainement une contre-demande de concessions dans le domaine de la nationalité, concessions qui tendront à faire faire un pas en avant à la question de l'indépendance de l'armée hongroise. Il y a malheureusement lieu de douter que le Parlement autrichien consente, dans ces conditions, à faire de nouvelles dépenses pour l'armée commune ; il y a donc actuellement peu d'espoir de voir aboutir les projets qui entraînent des augmentations de dépenses et dont le but est de reconstituer et de développer l'armée ; cela est encore plus vrai lorsqu'il s'agit d'une loi comme la nouvelle loi militaire qui porte augmentation des contingents de recrues.

Le renvoi à l'automne de la prochaine session de la délégation serait aussi une chose doré et déjà décidée. Personne plus que la « grande silencieuse », l'armée, n'espère ardemment que d'ici là les esprits se seront calmés en Hongrie et que la situation parlementaire se sera éclaircie.

* * *

Comme l'annoncent quelques journaux quotidiens, les manœuvres impériales d'automne auront lieu en Bohême méridionale, dans la contrée de Strakonitz, là où elle auraient dû avoir lieu l'année passée, alors qu'elles ont été renvoyées à cause de la sécheresse.

Les *Marodny Listy* donnent sur ces manœuvres toute une série de renseignements qu'ils tiennent d'une source militaire qui paraît être autorisée. Prendront part aux manœuvres : le 8^e corps (Prague), le 9^e corps (Josefstadt), en outre des fractions du 14^e corps (Innsbruck), du 2^e corps (Vienne), et du 1^{er} corps (Cracovie) ; de plus, les bataillons de pionniers n^o 2 (Linz), n^o 3 (Prague), et n^o 8 (Theresienstadt). En tout, 88 bataillons d'infanterie, 16 escadrons, 36 batteries de campagne et 4 batteries d'obusiers seront sur pied. Le chiffre total des troupes d'infanterie atteindra 43 000 hommes.

On organisera dans la cavalerie de chacun des 8^e et 14^e corps une subdivision de mitrailleurs à cheval et deux subdivisions dans celle du 9^e corps. Enfin on fera usage dans le cours des manœuvres d'une section d'aérostation, de la télégraphie sans fil, d'un grand camion automobile de route, d'une subdivision d'automobiles et de cuisines roulantes.

* * *

Le commandement du 9^e corps installé dans la vieille et petite forteresse de Josefstadt, sur l'Elbe, sera prochainement transféré à Leitmeritz, ville industrielle très prospère de la Bohême septentrionale.

Le conseil communal de cette ville a consenti à fournir les locaux nécessaires pour le commandement du corps, pour le commandement d'une brigade d'artillerie, et d'une division d'infanterie de landwehr, enfin d'un régiment d'infanterie et d'un d'artillerie.

Ces changements s'opèreront probablement en 1907, époque pour laquelle les nouvelles constructions et spécialement le bâtiment destiné au commandement de corps doivent être prêts.

* * *

De toutes les parties de la monarchie dans lesquelles la neige favorise les exercices de skis, arrivent, avec la fin de l'hiver, de nombreux rapports sur de grands exercices de skis exécutés avec succès et bravoure par les détachements qui ont été formés partout dans ce but.

Dans le territoire du 7^e corps, dans le S.-E. de la Hongrie, un exercice de skis a été organisé en février. Il a duré quinze jours. Y ont pris part deux sous-officiers par régiment, sous le commandement d'un officier éprouvé au sport du ski. Le 8^e jour déjà, on a fait exécuter au détachement un exercice de marche considérable avec équipement de marche complet, en terrain varié ; une distance de 25 km. avec différence de niveau de 502 mètres a été franchie en 3 heures 40 minutes. Les jours suivants, les conditions de marche du détachement furent rendues plus difficiles : marche en serpentant, conservation d'une certaine direction de marche, saut par dessus des barrières d'un mètre de hauteur, franchir des talus de 45°.

Au cours d'exercices de service de renseignements, d'avants-postes et du service de sûreté en marche on a constaté que des patrouilles qui sont revêtues de vêtements blancs se distinguent si difficilement du terrain recouvert de neige sur lequel elles se meuvent, qu'elles peuvent s'approcher jusqu'à 60 ou 80 pas de celles de l'ennemi, sans être aperçues.

On relate que les exercices suivants ont été exécutés aux environs de Gottesgab, dans l'Erzgebirge de Bohême : le Keilberg (1244 m.) a été gravi en 65 minutes, par une température de un degré au-dessous de zéro et avec une neige qui ne portait pas ; quelques jours plus tard ce fut le tour du Spitzberg, une quille de 300 mètres de hauteur, placée sur une coupole aplatie, avec des pentes de 70 degrés, l'ascension a duré 1 $\frac{1}{4}$ heure alors que les hommes ne pouvaient avancer qu'en grim pant de côté.

De la frontière entre la Hongrie et le Siebenburg (45 km. avec une différence d'altitude de 1500 m.), du haut Tatra dans le Voralberg et du Tauern, on a envoyé aux journaux quotidiens, des récits de courses militaires réus-

sies, exécutées avec des skis. Tout cela prouve que le sport du ski à titre d'exercice militaire est fort goûté et pris en sérieuse considération dans l'armée.

* * *

Comme toutes les années avant l'établissement du tableau d'avancement normal en mai et en novembre, nous enregistrons une série de mutations dans le haut commandement et un certain nombre de mise à la pension de retraite.

Cette année-ci, ces mutations du personnel revêtent une importance particulière. Elles n'intéressent pas moins de cinq commandements de corps et le commandement de la Dalmatie. D'un intérêt spécial est la nomination aux fonctions de général-inspecteur des troupes du Feldzeugmeister archiduc Frédéric, jusqu'ici commandant du 5^e corps d'armée (Pressburg). Cette nomination met un terme au bruit très colporté qui annonçait la suppression des inspectorats généraux.

A de même prêté à de nouveaux commentaires la retraite du Feldzeugmeister Galgoczy, relevé du commandement du 10^e corps d'armée (Przemysl). On a voulu y voir un incident de la lutte des partis en Hongrie ; les journaux allemands en ont fait une nouvelle sensationnelle. Tout cela sans motif. Un démenti officiel n'a pas tardé à remettre toutes choses en leur place.

Le commandant du 13^e corps d'armée (Agram), Feldzeugmeister baron Edler de Klobus a passé au cadre de retraite le jour du 30^e anniversaire de son entrée au service actif. Un autographe de l'empereur l'a remercié des services rendus. Il a été remplacé par le lieutenant-feldmaréchal comte Orsini de Rosenbery, tandis que le feldmaréchal baron Steininger recevait le commandement du 8^e corps. Steininger fut longtemps attaché militaire à Berlin, où il jouissait des bonnes grâces spéciales de l'empereur. Le feldzeugmeister Horsetzky, commandant militaire à Zara, frère du commandant de corps de Cracovie, a été nommé à la tête du 10^e corps d'armée, et remplacé à Zara par le lieutenant-feldmaréchal Varescanin, du 15^e corps d'armée, à Sarajewo.

En outre encore, au 9^e corps, à Josefstadt, le lieutenant-feldmaréchal von Latscher, remplaçant le feldzeugmeister Schönaich nommé ministre de la défense nationale, et au 5^e corps à Kaschan, le lieutenant-feldmaréchal Pucherna, remplaçant le général de cavalerie baron Mertens passant au cadre de retraite. Pucherna a été pendant plusieurs années commandant de la forteresse de Przemysl.

L'archiduc Otto a été nommé inspecteur général de la cavalerie. Enfin, dans l'armée de mer, le vice-amiral comte Montécuculi a été nommé amiral et commandant de la marine.

CHRONIQUE FRANÇAISE*(De notre correspondant particulier.)*

L'incident Hagron-Percin. — La communication des notes. — Les *Conférences* de l'École de Versailles. — Au cabinet du ministre de la guerre. — Les « Souvenirs » de deux généraux. — Des images et des livres.

Le mois a été assez vide, ou du moins les événements proprement militaires n'y ont tenu qu'une place restreinte. L'armée pourtant a fait beaucoup parler d'elle, mais incidemment et indirectement.

Un des incidents auquel je fais allusion est la rencontre du général Hagron avec le général Percin, au concours hippique. Celui-ci qui est plus jeune que celui-là, et qui a été son subordonné aux manœuvres de l'an dernier, s'est approché de celui-là et l'a salué. Mais le général Hagron a refusé de rendre ce salut, estimant que le général Percin s'était disqualifié par le rôle louche qu'il a joué. Envoi de témoins. Tentatives d'arbitrage. Echec des pourparlers. Les deux adversaires ont exprimé mutuellement le jugement qu'ils portaient l'un sur l'autre dans des lettres qui ont été rendues publiques. Celle du général Hagron tendait à déconsidérer son « camarade. » Aussi a-t-il été frappé de quinze jours d'arrêt, tandis que le général Percin, seulement coupable d'avoir laissé publier sa lettre sans en avoir obtenu l'autorisation, subissait une peine moindre.

Il y aurait bien des réflexions à tirer de ce très symptomatique incident : mais elles seraient vraiment trop étrangères à ce dont nous avons à nous occuper ici. Je me contenterai de faire observer qu'il dénote la faillite de cette politique d'apaisement à laquelle M. Berteaux a cru devoir faire tant de sacrifices.

Un mot encore à propos de « l'affaire des fiches ».

En votant le budget, le Parlement y a inscrit un article interdisant de mettre en disgrâce un fonctionnaire quelconque, civil ou militaire, sans lui avoir donné connaissance de son dossier. Déjà, M. Maurice Berteaux a prescrit de refaire les dossiers du personnel, de les édulcorer, et de donner communication aux intéressés de cette version atténuée et émasculée.

L'intention est très louable. Mais qu'en restera-t-il dans la pratique ?

D'abord, on peut se servir d'un langage conventionnel qui masque la réalité des faits. Tout le monde sait ce que signifiait naguère l'expression : « Excellents principes. » On sait aussi qu'il y a certaines formules atténuantes et d'autres aggravantes. Tel personnage a appris à ses intimes que toute recommandation émanant d'eux serait considérée comme non avenue et jetée au panier si elle était accompagnée d'un superlatif quelconque. Recommander quelqu'un, « tout court », c'était le recommander « pour tout de bon ».

Le recommander « chaudement, d'une façon particulière, de tout cœur, » c'était ne le recommander que pour la frime.

D'autre part, que voulez-vous qu'un officier dise si ses notes portent qu'il coupe son pain au lieu de le rompre et qu'il met ses coudes sur la table? Eh bien, de pareilles notes suffisent à le perdre irrémédiablement — nous allons en avoir la preuve tout à l'heure — dans l'esprit de certaines gens. Donc, je le répète, l'intention peut avoir du bon; mais je n'attends pas de la mesure prise des résultats bien brillants. Je crois que les choses seront après ce qu'elles étaient avant, ou peu s'en faut.

* * *

Parlons d'autre chose, et, par exemple, occupons-nous des livres. En voici un tas qui attendent leur tour.

Sous ce titre : *Le rôle de l'officier dans la Nation armée*, M. Albert Maréchaux, imprimeur à Meulan-Hardricourt (Seine-et-Oise), met en vente les cours introduits à l'*Ecole militaire de l'artillerie et du génie* par l'initiative du colonel Valabrègue qui commandait naguère cette Ecole, et avec l'approbation du général André. A la date du 6 octobre 1902, celui-ci a revêtu de sa signature un programme de dix-huit leçons dont quatorze seulement sont publiées. J'ignore pour quelles raisons on n'a pas voulu recueillir les quatre autres: la 1^{re} (*Notions de droit public*); la 8^e (*Etude du milieu gouvernemental*); la 12^e (*Le droit de la guerre*) et la 13^e (*Hygiène et physiologie*).

Toujours est-il qu'il est intéressant de connaître les idées dont le chef de cabinet actuel de M. Berteaux s'est fait le promoteur. Et la substance même de ces trois volumes mérite qu'on les lise. Ce n'est pas pourtant qu'il n'y ait des réserves à présenter sur leur contenu. Trop d'ouvriers ont collaboré à l'œuvre pour que celle-ci présente toute l'unité et l'homogénéité désirables. De plus, certains de ces ouvriers étaient un peu neufs: ils sortaient à peine d'apprentissage, et n'étaient point en possession de toute la maîtrise nécessaire. Mais il ne faut pas oublier que c'était là un début: les commencements sont toujours marqués par des incertitudes et des tâtonnements. Peut-être même pourrait-on dire justement qu'il est remarquable qu'un travail aussi étendu et aussi nouveau présente aussi peu de déficiences et de défaillances. En tous cas, sa lecture ne peut que faire plaisir aux personnes — de plus en plus nombreuses dans notre armée, heureusement! — qui prennent souci du bien-être (matériel et moral) du soldat.

Dans le premier volume, c'est en s'appuyant sur la méthode historique, indiquée dès 1901 par le général André, dont l'esprit scientifique et les théories positivistes s'accordaient pour rechercher cette base, c'est en s'appuyant, dis-je, sur la méthode historique que les conférenciers se sont efforcés de définir le principe de la « Nation armée, » de déterminer la mentalité que

doivent avoir le soldat et l'officier dans l'armée actuelle, enfin de montrer par quelle évolution celui-ci qui, jadis, n'était qu'un chef, un conducteur d'hommes, doit se transformer pour devenir un instructeur et un éducateur.

Pour bien remplir ce rôle, auquel il n'était pas préparé, il a besoin de sortir de l'étroite spécialité de son métier. C'est pourquoi, dans le second volume, se trouvent l'étude des milieux sociaux d'où sort le soldat, l'exposé sommaire des connaissances générales que doit posséder l'officier pour s'acquitter de l'enseignement dont il est chargé, une analyse succincte des principes dont il a besoin pour donner avec fruit cet enseignement.

On y trouvera aussi sur le monde ouvrier, sur les relations entre employeurs et employés, sur les institutions de mutualité et de prévoyance, des notions présentées d'une façon claire et avec précision.

Dans le troisième volume sont définis les principes de la solidarité militaire et de la discipline, tels qu'on les conçoit aujourd'hui l'une et l'autre. On y voit quels sont les procédés par lesquels on espère améliorer la vie de caserne, procédés dont le résultat sera de réaliser l'éducation morale du soldat.

On y remarquera notamment les institutions nouvelles qui ont été créées au 11^e régiment d'artillerie, pendant le peu de temps que le colonel Valabrègue a passé à la tête de ce corps. En outre de bibliothèques, de salles de lecture et de récréation pour les canonniers et les brigadiers, il a ouvert une Caisse de prévoyance dont le but est de resserrer les liens de solidarité qui unissent tous les hommes du régiment, ce qui ne peut que contribuer à améliorer leur situation en leur donnant le goût et l'habitude des méthodes de la mutualité.

Puisque je suis amené à parler du chef du cabinet du ministre, je profite de cette occasion pour dire que la place qu'il occupe n'est pas exactement celle que lui attribue l'opinion publique. On s'imagine qu'il joue un rôle prépondérant analogue à celui que le général Percin avait assumé au temps où il était investi du même emploi. Je crois qu'on se trompe. Soit que M. Berteaux ait une personnalité plus accusée que celle du général André, soit qu'il redoute de laisser son principal collaborateur exercer une sorte d'omnipotence, soit que celui-ci tienne spontanément à rester dans l'ombre, il est certain que le général Valabrègue n'est pas l'instigateur de ce qui se fait au ministère. Il ne dirige pas tout, de la coulisse. Il est plutôt un bon premier employé, intelligent, prévoyant, actif, infatigable. Il joue les Berthier auprès d'un chef qui, lui, ne joue pas les Napoléon. Je veux dire simplement qu'il n'est pas responsable des décisions prises, encore que souvent la presse lui attribue soit l'exclusive confection des tableaux d'avancement, par exemple, soit telle mesure de rigueur ou de clémence. Il est capable, assurément, d'être plus qu'un agent d'exécution. Mais je crois ne pas me tromper en affirmant qu'il n'est, *volens aut nolens*, qu'un simple agent d'exécution.

Je ne sortirai pas des officines de la rue Saint-Dominique en signalant *La vérité sur les fiches*, par l'ex-capitaine Mollin (Librairie Universelle). Ce récit douloureux est très exact, très bien fait. Peut-être les lecteurs non prévenus se laisseront-ils tromper par le personnage fictif (le gendarme Thérez) qui cache la personne réelle du capitaine Humbert. Il y a aussi çà et là quelques allusions à des incidents intimes qui ne sont pas très connus du grand public. Mais les circonstances ont voulu que je fusse très au courant de tous les « dessous » des affaires qui se sont produites ; j'en ai parlé dans mes chroniques, avec toute la discrétion nécessaire, mais assez clairement, j'espère, pour que les lecteurs de la *Revue militaire suisse* retrouvent dans le récit de l'ex-capitaine des faits qui leur ont été déjà contés : mes révélations compléteront et commenteront les passages obscurs de son récit.

Le « gendarme Thérez », dont je viens de dire un mot, a été déjà réhabilité par la brochure de M. Bunau-Varilla, que j'ai analysée ici même l'an dernier (page 376). Il vient d'être *re-réhabilité* (deux sûretés valent mieux qu'une !) par M. Maurice Berteaux, lequel vient de lui rendre, dans la réserve, ses galons de capitaine, en l'affectant au régiment de Lisieux...

... Mais je voulais ne parler que de livres, et voici que je me laisse aller à m'échapper par la tangente.

Revenons à nos moutons.

A propos du général Castex, le mot « moutons » est peut-être déplacé. Ou, si on l'emploie, il faut ajouter : « enragé ». L'honorable homonyme du directeur de l'infanterie est un violent, en effet, auquel sa violence a coûté cher. Il y a quelque quinze ans, des écarts de langage l'ont obligé à quitter l'armée.

Cette disgrâce est loin de l'avoir calmé. Il ne contemple pas les événements avec une sérénité olympienne. Il ne juge pas les gens avec une indulgence excessive. Peut-être même serait-on en droit de suspecter son impartialité. Il est resté attaché à l'ancien régime ; il n'aime pas la République, ni les républicains, et il ne le leur envoie pas dire. Il a le culte, peut-être même le fétichisme de la bonne éducation. Il a vécu à la cour, ne fût-ce qu'à la cour du Khédivé, à laquelle il a été attaché en qualité de précepteur ou de gouverneur militaire du fils et héritier présomptif du vice-roi : aussi considère-t-il comme fautes presque impardonnables les manquements à l'étiquette, les infractions au code de savoir-vivre. Pour lui, comme pour le maréchal Castellane, couper son pain et mettre les coudes sur la table, c'est se rendre incapable d'exercer un haut commandement.

Néanmoins les œuvres du général Castex m'ont plu par leur ton de franchise, leur sincérité, leur clairvoyance aussi, car il me semble qu'il voit juste, s'il interprète souvent de travers. Il a le coup d'œil intelligent, perspicace,

et sa passion, qui communique à ce qu'il écrit le charme de l'entrain, d'un entrain agaçant, j'en conviens, si on est pas indifférent ou tolérant, cette passion rend ses livres singulièrement vivants.

En voici quatre que je viens de recevoir, tous les quatre édités (et très bien édités) par la maison Capiomont. Ils datent de 1901, 1902 et 1904, et je suis tout confus, moi qui lis énormément par goût et par devoir, de ne les connaître que depuis quelques jours. Il en est trois (*Ce que j'ai lu*, — *Lettres à une inconnue*, — *Au bivouac et plus tard*) qui ne touchent que très accidentellement aux questions militaires. Mais les deux volumes d'auto-biographie intitulés *Ce que j'ai vu* méritent assurément de trouver place dans les bibliothèques d'officiers, à côté de *La guerre telle qu'elle est* du lieutenant-colonel Patry, à côté aussi de tous les souvenirs écrits par des hommes compétents et de bonne foi. La bonne foi professionnelle du général Castex me paraît à l'abri du soupçon.

Voici encore des souvenirs personnels d'un général. Cette fois, c'est de la librairie Berger-Levrault qu'ils sortent. Ce sont les « lettres de campagne » du général Vanson (*Crimée, Italie, Mexique*). Je les recommande aussi pour leur sincérité et pour la clairvoyance qui s'y manifeste.

L'auteur était artiste autant que militaire : deux croquis en couleurs nous prouvent qu'il dessinait et peignait avec goût. Cette particularité donnait un caractère particulier à son esprit et le prédisposait à devenir le créateur du Musée historique de l'armée, le président de la « *Sabretache* », société qu'il avait fondée ou contribué à fonder, pour réunir tout ce qu'on pouvait trouver de vieilles armes, de vieux uniformes, et d'autres objets ou effets pouvant illustrer en quelque sorte l'histoire de l'armée française.

Il ne m'a pas semblé que son style fût éclatant, coloré, pittoresque. Les qualités artistiques de son pinceau, il ne les a pas transmises à sa plume. Les deux aquarelles dont j'ai parlé tout à l'heure ont une netteté, une franchise, une gaîté, un esprit, que je n'ai pas trouvés au même degré dans ses récits. N'empêche que ceux-ci sont dignes d'être lus, et je répète qu'ils me paraissent très recommandables.

* * *

Et maintenant voici des images, beaucoup d'images, rien que des images, ou presque.

Le capitaine Famelard, qui commande au fort de Frouard une batterie du 6^e bataillon d'artillerie, a voulu montrer à ses canonniers quelques vues du champ de bataille de Frœschwiller; il a été en prendre diverses photographies. Puis l'idée lui est venue de les réunir en un album. La maison Chapelot s'est chargée de ce travail, dont elle s'est acquittée avec le soin qu'elle apporte à tout ce qu'elle fait. Le portefeuille qu'elle met en vente constitue une collection fort belle, artistiquement et militairement intéres-

sante. Il est regrettable seulement que les photographies aient été prises à une saison autre que celle de la bataille. Il est regrettable aussi que le temps ait fait son œuvre et qu'il ait transformé les lieux désormais célèbres où la Fortune nous a abandonnés pour longtemps.

La même maison Chapelot a été sensible au reproche que je lui ai adressé, il y a deux mois, d'avoir imprimé un livre didactique comme elle eût imprimé un ouvrage de luxe. (Je trouvais la mariée trop belle et je m'en plaignais !...) Il s'agissait, vous vous le rappelez, de la traduction par le capitaine Corteys, de l'ouvrage du colonel Hauschild (*Solutions de thèmes tactiques*), où j'aurais souhaité qu'on différenciât, par le choix des caractères, les différentes parties de chaque solution : énoncé du thème, principes à observer pour le résoudre, conception générale de la solution, ordres de détail donnés en conséquence, discussions et explications. Le clair génie de notre race, disais-je, exige des facilités dont les Allemands se passent.

Le recueil que la maison Chapelot édite aujourd'hui est encore un recueil de solutions de problèmes tactiques. Mais il ne s'agit ici que de tactique de détail, de détail infime. C'est une étude microscopique, qui ne va pas au delà d'une section.

L'auteur, le lieutenant Adrien Balédent, du 104^e régiment d'infanterie, a envisagé la section dans les diverses situations où elle peut se trouver, comme avant-garde, flanc-garde, soutien d'artillerie, etc., etc. Il a examiné ainsi une trentaine de cas concrets, et c'est le recueil de ces *Trente problèmes tactiques* qu'on est en train d'imprimer. Je crois que ce livre rendra les plus grands services aux officiers d'infanterie, voire aux sous-officiers et notamment aux candidats à Saint-Maixent. Je le signale donc avec le plus grand plaisir et je le recommande tout particulièrement aux lecteurs studieux de la *Revue militaire suisse*. Je me réserve, d'ailleurs, d'en reparler le mois prochain, quand l'ouvrage sera en vente ; on ne juge jamais très bien sur épreuves.

Le 71^e Trainglaux !... Nous appelons « *tringlot* » le cavalier du train des équipages militaires. Et nous avons coutume d'écrire ce sobriquet comme je viens de le faire. L'auteur du livre que voici le sait fort bien ; mais, partisan de l'orthographe étymologique, il trouve stupide de supprimer l'*a* du « train » dans un mot qui en provient évidemment. Or, il déclare qu'il ne lui plaît pas de subir cette stupidité.

Il ajoute :

Je saisis l'occasion d'avertir charitablement que, si l'on estime que certaines constructions ou tournures de grammaire et de style contrepontent quelque prétendue règle, vont à son encontre, elles auront été *voulues*. D'autre part, si des termes, regrettablement devenus désuets, en une langue aussi pauvre que la nôtre, ains qui n'en restent pas moins de nature, de quiddité,

d'essence française, sont pris, par d'aucuns, pour des mots forgés, des néologismes, cette abusion déclarera, prouvera seulement fors leur imbécilité, leur inscience. Les gens sont, les uns si ignares ou si bêtes, les autres si allourdis, molestes, proclifs à maleté, et si pleins de cantèle, hypocrites, que j'ai cuidé indispensable ce petit avis.

Que dites-vous de ce morceau ? Ne semble-t-il pas prouver que nous avons affaire à un homme qui cherche à nous frapper moins par l'originalité de la pensée que par les excentricités de la forme ? Quant au fond, en effet, c'est cet antimilitarisme littéraire qui est si fort à la mode en ce moment. Un « liminaire bref » nous indique les intentions du livre. Voici en quels termes :

L'armée est l'école du vice.

L'armée est l'école du vol.

L'armée est l'école de la lâcheté.

L'armée est l'école de l'antipatriotisme.

L'armée obligatoire cause la dégénérescence de la race.

Les gradés, grands ou petits, savent cela aussi bien que les hommes ; mais ils ne l'avouent pas.

Il existe une hypocrisie, d'allure et de ton militaire, qui n'est pas la moins détestable.

Est-ce vrai ? A supposer que ce soit vrai, convient-il de le dire ? Je n'examinerai pas aujourd'hui ces deux questions. Aussi bien l'auteur n'en a-t-il point cure, sans doute, et son dessein est-il surtout « d'épater » le bon public. Il cherche un succès de scandale et il ne s'imagine probablement pas qu'il travaille à améliorer les choses, pas plus que ce journaliste qui a crevé l'œil du général Percin... sur son portrait ! n'a contribué à relever la mentalité de l'armée et à venger la morale dont il s'est constitué le champion sans que personne le lui demandât.

Ces messieurs font leurs petits Erostrates. et le mieux serait sans doute que l'on ne parlât ni d'eux ni de leurs œuvres ou méfaits. Rien ne les ennuerait davantage que de n'être pas nommés. Je pourrais causer ce désagrément à M. de Beaurepaire-Froment, à la plume archaïque et satirique duquel nous devons *Le 71^e Tringlaux*. Mais je suis bon prince et non seulement je vous livre son nom — à moins que ce ne soit son pseudonyme —, mais encore je n'hésite pas à vous dire que son pamphlet se vend à Paris, 60, Quai des Orfèvres. C'est un gros volume de près de 600 pages, qui ne coûte que 60 centimes. A vous de voir si vous en aurez pour votre argent.

